

Discours aux jeunes époux

La Fidélité conjugale : Don de tout soi-même pour la vie toute entière sans autre réserve que les droits sacrés de Dieu

21 octobre 1942

La fidélité conjugale sera le sujet de quatre discours aux jeunes époux. Voici le premier de ceux-ci.^[1]

I. – Beauté de la fidélité conjugale.

La lumière si pure qui brille dans vos yeux, chers jeunes époux, manifeste à tous les regards la joie sainte qui inonde vos cœurs, la joie de vous être donnés l'un à l'autre pour toujours. Pour toujours ! Nous avons insisté sur cette pensée lorsque Nous avons parlé de l'indissolubilité du mariage à d'autres jeunes mariés qui vous ont précédés dans cette salle. Mais, loin d'avoir épuisé le sujet, Nous n'avons fait que l'effleurer. Aussi voudrions-Nous entrer dans le fond, dans l'intime de ce sujet, et vous parler de cette perle de la fidélité conjugale, Nous bornant aujourd'hui à vous en faire apprécier la beauté et goûter le charme.

La fidélité est l'âme du contrat indissoluble qu'est le mariage.

Par sa puissance de contrat indissoluble, le mariage constitue et lie les époux dans un état social et religieux de caractère légal et perpétuel, et il est élevé au-dessus de tous les autres contrats en vertu de ce privilège qu'aucun pouvoir de ce monde – dans le sens et les limites que Nous avons exposés naguère – ne peut l'annuler. C'est en vain qu'une des parties prétendrait le résilier : vidé, renié, déchiré, le pacte ne desserre point son étreinte ; il continue à obliger avec la même vigueur qu'au jour où le consentement des contractants le scella devant Dieu ; la victime elle-même ne saurait être libérée du lien sacré qui l'unit à celui ou à celle qui a trahi. Ce lien ne se dénoue qu'avec la mort.

Toutefois, la fidélité a le sens de quelque chose d'encore plus fort, d'encore plus profond, de quelque chose aussi de plus délicat et d'infiniment plus doux. Le contrat matrimonial unissant les époux en une communauté de vie sociale et religieuse, il faut que soient exactement déterminées les limites des obligations qu'il impose et que soit garantie à chacune des parties la possibilité de recourir à une contrainte extérieure pour réduire le conjoint à l'accomplissement des devoirs librement assumés. Mais, tandis que ces déterminations d'ordre juridique, qui en sont comme le corps matériel, donnent nécessairement au contrat un froid aspect de formalité, la fidélité en est l'âme et le cœur, la preuve manifeste, l'éclatant témoignage.

A la fois plus exigeante que le contrat, et plus douce, la fidélité est l'amour qui commande le religieux respect du don de soi

Tout en étant plus exigeante, la fidélité change en douceur ce que la précision juridique semblait imprimer de rigoureux et d'austère au contrat. Oui, tout en étant plus exigeante, car la fidélité tient pour infidèle et parjure non seulement celui qui attend à l'indissolubilité du mariage par le divorce – vainement d'ailleurs et sans effet – mais encore celui qui, sans détruire matériellement le foyer qu'il a fondé et sans abandonner la communauté de vie conjugale, se permet de contracter et de maintenir parallèlement une autre liaison, une liaison criminelle ; elle tient pour infidèle et parjure celui qui, sans même contracter une liaison illicite durable, dispose pour le plaisir d'autrui ou pour la coupable satisfaction de son égoïsme, ne fût-ce qu'une seule fois, d'un corps sur lequel, pour user d'une expression de saint Paul, n'a de droit que l'époux ou l'épouse légitime (i Cor., vii, 4). Plus exigeante encore et plus délicate que cette fidélité purement naturelle, la vraie fidélité chrétienne va plus loin : elle règne et commande, souveraine d'amour, sur toute l'étendue du royal domaine de l'amour.

Qu'est-ce en effet que la fidélité, sinon le religieux respect du don que chacun des époux a fait à son conjoint de son *corps*, de son *esprit*, de son *cœur*, de tout soi-même, pour la vie tout entière et sans autre réserve que les droits sacrés de Dieu ?

... qu'il s'agisse des corps

1. La fraîcheur de la jeunesse en fleur, l'honnête élégance, la spontanéité et la délicatesse des manières, la bonté du cœur, tous ces bons et beaux attraits qui composent le charme indéfinissable de la jeune fille candide et pure, ont conquis le cœur du jeune homme et l'ont porté vers elle dans l'ardent élan d'un chaste amour. C'est en vain que vous cherchiez dans la nature entière une image pour exprimer un charme si exquis. De son côté, la jeune fille a aimé la beauté virile, le regard fier et droit, le pas ferme et résolu de l'homme au bras duquel elle appuiera sa main délicate tout au long du rude voyage de la vie.

En ce radieux printemps, l'amour savait exercer sur les yeux son pouvoir enchanteur, il savait donner aux actions les plus insignifiantes un éclat plein de charme, voiler ou transfigurer les plus manifestes imperfections. Par l'échange de leur promesse, les époux se sont donnés l'un à l'autre dans la joie de s'unir naturelle mais sanctifiée et dans la noble ambition d'une riche fécondité. Serait-ce là déjà la fidélité dans tout son éclat ? Non, car elle n'a pas encore fait ses preuves.

Mais les années, en passant sur la beauté et sur les rêves de la jeunesse, lui ont ravi quelque chose de sa fraîcheur pour lui donner en échange une dignité grave et réfléchie. En se développant, la famille a rendu plus lourde la charge qui pèse sur les épaules du père. La maternité, avec ses tourments, ses souffrances et ses risques, réclame, exige du courage : l'épouse ne doit pas se montrer moins héroïque au champ d'honneur du devoir conjugal que l'époux au champ d'honneur des devoirs civiques où il fait à la patrie le don de sa vie. Surviennent les absences, les séparations – Nous en avons parlé récemment^[2] – ou d'autres délicates circonstances qui obligent à vivre dans la continence : conscients que le corps de l'un est la propriété de l'autre, les époux accomplissent leur devoir sans hésitation ; ils en acceptent les exigences et les conséquences ; ils portent

Enfin, lorsque la vieillesse multiplie les maladies, les infirmités, les signes d'une humiliante et pénible décrépitude, bref tout le cortège de misères qui, sans la force et le soutien de l'amour, rendraient répugnant ce corps jadis si séduisant, c'est le sourire aux lèvres que les époux se donneront sans compter les soins de la tendresse la plus délicate.

Telle est la fidélité dans le don mutuel des corps.

... qu'il s'agisse des esprits

2. Lors des premières rencontres, au temps des fiançailles, tout était souvent plein de charmes. Avec non moins de sincérité que d'illusion candide, chacun apportait à l'autre son tribut d'admiration, au point de provoquer chez les témoins un sourire de bienveillante indulgence. Ne vous arrêtez pas trop à ces petites querelles, qui sont plutôt, au dire du poète latin, des marques d'amour : *non bene, si tollas proelia, datur amor*. C'était alors la pleine, l'absolue communauté des idées et des sentiments dans tous les domaines, matériel et spirituel, naturel et surnaturel, l'harmonie parfaite des caractères. La force expansive de leur joie et de leur amour donnait à leurs conversations un entrain, une vivacité, une verve qui faisait étinceler leur esprit et aimablement briller le trésor de connaissances qu'ils pouvaient posséder, trésor parfois peu étendu, mais que tout contribuait à mettre en valeur. Cela, c'est l'attrait, c'est l'enthousiasme : ce n'est pas encore la fidélité.

Mais elle ne dure pas toujours, cette saison : les défauts ne tardent point à se montrer, les différences de caractère à devenir plus sensibles et plus nombreuses, peut-être même la pauvreté intellectuelle à devenir plus manifeste. Les feux d'artifice se sont éteints, l'amour aveugle ouvre les yeux, et il est déçu. Alors, c'est pour le véritable et fidèle amour le temps de l'épreuve qui commence, et le temps de son enchantement. Sans doute, les yeux bien ouverts, il s'aperçoit de toutes les imperfections, mais il met à les supporter une affectueuse patience, conscient qu'il est de ses propres défauts ; bien plus, sa clairvoyance l'amène même à découvrir et à apprécier sous la rude écorce les qualités de jugement, de bon sens, de solide piété, riches trésors qui se cachent dans l'obscurité, mais qui sont d'authentiques valeurs. Soucieux de mettre ces dons et qualités de l'esprit en pleine lumière et valeur, il n'a pas moins d'habileté et d'empressement à dissimuler aux yeux des autres en son conjoint les lacunes et les ombres de l'intelligence ou du savoir, les bizarreries ou les rudesses de caractère. Aux expressions fautives ou impropres, l'amour sait chercher une interprétation indulgente et favorable, et il est toujours heureux d'en trouver une ou l'autre. Voyez sa promptitude à discerner ce qui rapproche et unit, et non pas ce qui divise, sa promptitude à rectifier quelque erreur ou à dissiper quelque illusion avec une bonne grâce qui sait ne pas heurter ni n'offenser jamais. Loin d'étaler sa supériorité, il a la délicatesse d'interroger son conjoint, de lui demander conseil, de lui laisser entendre que, s'il est heureux d'avoir à donner, il se réjouit aussi de recevoir. De cette manière, ne le voyez-vous pas ? s'établit entre les époux une union d'esprit, une collaboration intellectuelle et pratique qui les fait monter l'un et l'autre vers cette vérité où réside l'unité, vers la vérité suprême, vers Dieu. Est-ce donc là autre chose que la fidélité dans le don mutuel de leurs esprits ?

... qu'il s'agisse des cœurs surtout.

3. Les cœurs se sont donnés pour toujours. C'est pour le cœur, pour le cœur avant tout, qu'a été puissant l'élan qui a conduit les jeunes époux à leur union ; et c'est aussi avant tout pour le cœur que la désillusion, quand elle vient, est amère, parce que le cœur est l'élément le plus sensible, et le plus aveugle de l'amour. Lors même que l'amour survit intact aux premières épreuves de la vie conjugale, la sensibilité peut diminuer et baisser, elle perd même parfois nécessairement de son ardeur et de sa prédominance excessive et facilement illusoire. Or, c'est la constance et la persévérance dans l'amour, dans la réalisation quotidienne du don réciproque de soi-même, et, au besoin, dans l'empressement et la plénitude du pardon, qu'est la pierre de touche de la fidélité.

S'il y a eu dès le début un amour sincère et non pas seulement une égoïste recherche de satisfactions sensuelles, cet amour au fond des cœurs ne change pas et, en dépit des années qui passent, cet amour demeure. Rien d'aussi édifiant, rien d'aussi charmant, rien ne vous émeut autant que le spectacle de ces vénérables époux dont les noces d'or ont en leur fête quelque chose de plus calme, mais aussi de plus profond. Nous voudrions dire quelque chose de plus tendre, que les noces de leur jeunesse. Cinquante ans ont passé sur leur amour, et par une vie commune de travail, d'affection, de souffrance, de prière, ils ont appris à se mieux connaître, à se découvrir l'un en l'autre la vraie bonté, la vraie beauté, le véritable battement d'un cœur dévoué, à mieux deviner encore ce qui peut faire plaisir à l'autre. De là ces empressements exquis, ces petites surprises, ces innombrables petits riens que seuls prendront pour des enfantillages ceux qui ne savent point y découvrir la grande et belle dignité d'un immense amour. Et voilà la fidélité dans le don mutuel des cœurs. Quel bonheur est le vôtre, chers jeunes époux, si vous avez eu, si vous avez encore la faveur de contempler de pareilles scènes chez vos aïeuls ! Vous les avez peut-être dans votre enfance délicatement et affectueusement taquinés ; mais maintenant, au jour de vos noces, vos regards s'arrêtent avec émotion à ces souvenirs, avec une sainte envie, avec l'espérance de donner un jour, vous aussi, un pareil spectacle aux enfants de vos enfants. Nous vous le souhaitons et, en vous donnant du fond du cœur Notre paternelle Bénédiction apostolique, Nous prions Dieu qu'il vous accorde la grâce de cette indéfectible, de cette exquise fidélité.

Source : Documents Pontificaux de S. S. Pie XII, Édition Saint-Augustin Saint-Maurice. – D'après le texte italien de *Discorsi e Radiomessaggi*, t. IV, p. 235 ; cf. la traduction française des *Discours aux jeunes époux*, t. II, p. 220.

Notes de bas de page

1. Cf. ci-après pp. 278, 288, 315.
2. Cf. Discours du 15 juillet, ci-dessus p. 185.